

MONTER, VERIFIER ET UTILISER DES ECHAFAUDAGES ROULANTS

Objectif général

Monter, utiliser, réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues par l'arrêté du 21 décembre 2004 et au sens de la R457, et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant.

Objectifs de la formation

Chaque opérateur formé devra être capable de :

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Monter et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant
- Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage roulant
- Utiliser un échafaudage roulant en sécurité

Public concerné :

Toute personne appelée à monter, vérifier (selon l'arrêté du 21 décembre 2004), utiliser et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice technique du fabricant.

Prérequis :

- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plan et schémas).
- Le stagiaire doit être apte à travailler selon les caractéristiques de la formation (travail en hauteur, port de charges...)
- Bénéficier d'un avis d'aptitude médicale permettant d'effectuer des opérations de montage et de démontage des échafaudages, donné dans le cadre du suivi individuel renforcé prévu par l'article R4624-23 du Code du travail

Accès des personnes en situation de handicap :

Vous rencontrez une situation de handicap qui nécessite une adaptation : contactez notre référent handicap au 04 99 77 22 86 ou direction@adefa-btp.fr.

Durée de la Formation : 2 jours, soit 14 heures de formation

Participants : 8 maximum

Modalités d'accès :

- Bulletin d'inscription sur demande
- Contact : service inscription au 04 99 77 22 82 ou contact@adefa-btp.fr
- Délais d'accès : programmation disponible sur notre site <https://adefabtp.fr>

Moyens pédagogiques, techniques, d'encadrement, de suivi de l'exécution de l'action de formation et d'appréciation des résultats :

- Formation en présentiel
- La formation sera assurée par un formateur qualifié, expérimenté, certifié en échafaudage roulant (R457) par l'INRS (Certificat consultable sur simple demande).
- L'organisation de la journée ainsi que l'application des règles de sécurité seront assurées par le formateur.
- La signature de feuilles d'émargement contresignées par le formateur permettra le suivi de l'exécution de la formation.
- Un temps de reformulation et de questionnement est proposé à la fin de chaque module pour valider l'appropriation par chaque stagiaire.
- Formation théorique et participative axée sur l'échange « formateur-professionnels ».
- Remise d'un fascicule support de travail et de ressources réglementaires.

Siège social : 110 Rue Georges Onslow – ZAC GAROSUD - CS 40119 - 34076 MONTPELLIER CEDEX 3

☎ 04 99 77 22 82 – contact@adefa-btp.fr

- Alternance d'apports d'informations théoriques et de mises en pratique.
- Mise à disposition de matériels d'échafaudages roulants certifiés NF avec plancher tous les 2 mètres, de conception différente :
 - o 1 échafaudage roulant H mini plancher = 8 m
 - o 1 échafaudage roulant H mini plancher = 4 m

Les deux échafaudages proposent deux cinématiques de montage en sécurité différentes (monobloc et à perche).
Un des deux échafaudages permet de positionner les planchers à tous les niveaux des échelles au-delà de 2,50 m.

Contrôle des connaissances :

- Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique, par le choix de vidéos et d'exercices adaptés.
- Contrôle des connaissances théoriques (QCM par domaine de compétence minimum global 56/80 pour valider).
- Evaluation des savoir-faire réalisés lors d'applications pratiques au plus proche des situations réelles de travail.

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, l'entité habilitée leur délivre une attestation de compétences formation conforme au document de référence du dispositif de formation Echafaudages roulants R457



Pour la partie pratique, les stagiaires se muniront de leurs EPI (chaussures de sécurité, gilet haute visibilité, gants de manutention, casque avec jugulaire, harnais et longe antichute.

CONTENU PEDAGOGIQUE

Première Journée

Appréhender les enjeux de la prévention

- Les documents, statistiques des accidents de travail

Identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs

- Présentation de l'INRS et du dispositif AMRP

Communiquer et rendre compte

Signaler les situation dangereuses

Prévenir les risque

Connaitre et faire connaitre les consignes de sécurité

Evaluation

Identifier les règles d'utilisation d'un échafaudage selon la R457

- Déplacer l'échafaudage
- Accéder et circuler en sécurité
- Respecter les limites de charges
- Maintenir l'échafaudage en sécurité
- Proscrire l'utilisation de façon dangereuse
- Tenir compte de la coactivité

Utiliser l'échafaudage

Identifier les vérifications réglementaires d'un échafaudage roulant à réaliser

Deuxième journée

Examen de conservation

Réaliser le montage et le démontage de l'échafaudage

- Identifier l'échafaudage
- Comprendre la notice
- Préparer le montage
- Réaliser le montage en sécurité

Réaliser les vérification règlementaires

Debriefing